

Publié le 11 juin 2012

## Colloque « Vers la Ville durable » : Du bon sens et des économies avant tout !

« Nous vivons une période passionnante, un début de cycle ». Avec un tel enthousiasme, le vaste chantier de la « Ville durable » prend déjà forme ! C'est d'un ton résolument positif qu'Alfred Peter, urbaniste-paysagiste de renom, a lancé le débat de ce colloque consacré au financement et à l'appropriation technologique de la Ville durable. Tenu le 29 mai dernier au Fort Griffon de Besançon, ce colloque était coorganisé par la Fédération des Entreprises publiques locales de Bourgogne Franche-Comté et ses partenaires : EDF, Orange, la Caisse des dépôts et l'Union sociale pour l'habitat.



L'homme, à l'origine des aménagements du tramway de Dijon et bientôt des ouvrages et services d'accueil de la baie du Mont Saint-Michel, a souhaité rappeler les principes fondateurs de la ville des 30 dernières années, principes aujourd'hui décriés car pour partie responsables du « toujours plus ». Toujours plus individuelle, toujours plus étalée, toujours plus lourde à financer, cette ville dessinée par les ingénieurs routiers est en train de connaître ses limites. Nous abordons un changement de paradigme. L'heure est à l'innovation financière, mais laquelle ? Les conditions de financement classique se dégradent continuellement et le recours à l'autofinancement, devenu monnaie courante, n'est en rien une solution durable pour un bailleur social, souligne **Jean-Luc Labourey**, directeur général d'Habitat 25. Redéfinir sa méthode de travail, miser sur la formation des professionnels et faire preuve de pragmatisme, pour **Michel Fournier**, directeur aménagement du Territoire et efficacité énergétique au Conseil régional de Franche-Comté, ou **Pierre-Etienne Pérol**, directeur de la [Sempat 90](#), la rigueur budgétaire implique nécessairement une recherche d'alternatives de développement et de sécurisation des pratiques. Mutualiser les ressources, cohabiter entre investisseurs, combiner les sources de revenus de nouvelles pratiques émergent. **Patrick de Rugéris**, directeur de développement territorial à la Caisse des dépôts, insiste sur le mécanisme du tiers-investisseur et la nécessité « d'ouvrir les opérations » immobilières. Propos complétés par **Paul-Marie Guinchard**, directeur régional de l'Ademe Franche-Comté pour qui : « le financement d'un projet par des tiers doit être motivé par la

prévision des économies réalisées sur le long terme ». En cela, la meilleure solution de financement ne serait-elle pas celle de moins financer ? Pour **Alfred Peter**, l'absence d'argent amène la réflexion et oblige l'innovation. Celle-ci réside bien souvent dans l'économie voire la simplicité. Il faut se réapproprier notre environnement, « fabriquer une nature forte permet d'avoir une ville forte ». Cette nature serait même une des conditions nécessaires à l'acceptation, par l'élu et le citoyen, du principe de densité. Pour réellement durer, le développement durable a besoin d'être réinventé en permanence. En cela, les communes doivent être accompagnées dans leurs choix énergétiques. EdF, partenaire des collectivités, s'y emploie concrètement. **Jean-Noël Guillot**, directeur du « Projet Ville durable » (section R&D) a ainsi rappelé l'expérience d'EDF dans la réalisation de bilans d'émissions de CO2 à l'échelle d'un territoire et d'analyse du cycle de vie des énergies. Le Contrat performance énergétique, une prestation globale inscrite pour une durée contractuellement définie, vise l'amélioration de l'efficacité énergétique. Quelle différence ? La garantie de résultat sur la performance réelle et non théorique comme pour les certifications énergétiques existantes. Le savoir-faire et l'innovation des professionnels comme France Telecom Orange sont également nécessaires pour guider nos collectivités dans leurs mutations technologiques. Les TIC (Technologies de l'information et de la communication) s'immiscent dans notre vie quotidienne sans pour autant être visibles. Ce sera très prochainement le cas sur Besançon avec le système de pesée des déchets ménagers que sont venus présenter le président du Grand Besançon et maire de Besançon, **Jean-Louis Fousseret**, et **Jean-Paul Hugon**, directeur régional de Plastic Omnium, société chargée du projet avec Orange (centralisation des données). Le jeu en vaut-il la chandelle ? Oui, si l'on en croit **Jean-Louis Fousseret** qui précise que le choc psychologique a déjà eu lieu, les populations ayant déjà commencé à réduire leur production de déchets et améliorer leur pratique du tri avant même la première facturation. Sur le plan économique, la mise en place de ce système ne fait d'ailleurs qu'anticiper la hausse constante du coût du tri des déchets ménagers et a surtout permis d'éviter la création d'un incinérateur. L'intégration des TIC dans la gestion des déchets n'est qu'une des possibilités de cette ville intelligente ou Smart City que nous bâtissons jour après jour, rappelle **Francline Bavay**, chargée de mission Ville durable chez Orange. Le partage des ressources, leur mise en liaison via des plateformes multiservices, la généralisation de la télé-action, l'émergence de la technologie sans contact (NFC), toutes ces avancées technologiques énumérées par **Daniel Bonnet**, directeur régional de développement chez Orange, nous laisse entrevoir de prochaines « rencontres Ville durable » passionnantes. De futures rencontres passionnantes ouvertes à tous les partenaires de la Fédération Bourgogne Franche-Comté, souhaite le rappeler son Président **Vincent Fuster**. Rassembler, croiser les visions, mutualiser, imbriquer les hommes et les compétences, c'est là toute la richesse du mouvement Epl.